

## **PARTICIPATION DU CICR A UN CONGRÈS SUR LE DROIT DE LA GUERRE**

Le CICR a été invité à participer, à titre d'observateur, au congrès de la Société internationale de droit pénal militaire et de droit de la guerre, qui s'est tenu à Dublin du 25 au 30 mai 1970.

Les débats, auxquels a assisté M. C. Pilloud, directeur au CICR, avaient pour thème « L'obéissance militaire au regard de droits pénaux internes et du droit de la guerre » et « La notion de guerre et de combattant dans les conflits modernes ». Les deux derniers jours furent consacrés à des séances du groupe de travail sur la protection de la vie humaine dans la guerre moderne.

Tout au long de ce congrès, les participants ont apporté leur appui aux travaux entrepris par le CICR pour le développement du droit humanitaire. La Société internationale a également décidé de participer à cet effort et d'étudier quelques points particuliers, à savoir la perfidie et les ruses de guerre, les aviateurs en détresse, la capture et le commencement de la captivité, enfin, les localités non défendues.

---